

L'ECHO DE MONTMAGNY

Journal Independant, Religieux, Agricole et Litteraire

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS

EDITEUR-PROPRIETAIRE, A. Caron.

| Fais ce que dois |

REDIGE EN COLLABORATION.

IMMENSE REDUCTION

La navigation étant fermée et comme il nous reste trop de marchandises, nous avons écidé de faire une réduction générale sur tout le stock.

Nous attirons spécialement l'attention des dames sur nos magnifiques **Cilets** d'hiver valant \$10 et \$12 pour \$7.50 et \$7.50 pour \$4.50. Grand choix d'étoffes à manteaux et étoffes à robes, aussi un lot de **Soies** pour matinées valant 35c pour 20c.

Le département des messieurs est au complet et nous ferons la même réduction sur tout, spécialement sur **Pardessus** pour hommes et enfants. Robes de carrioles, couvertes pour chevaux, capots de pelletterie, casques, manchons, minous, etc., etc.

Tapis, prélatrs, portières, pèles, toiles peintes pour chassiss, v li es et sa s de voyage.

Toujours chez

ED. BELANGER & Cie., 24 Rue No're-Dame, BASSE-VILLE, QUEBEC.

Geo. W. Pion,
NOTAIRE
MONTMAGNY.

S'occupera de réglemens de successions, faillites, etc.

LA CONSOMPTION GUERIE

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, j'envoierai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal

M. A. NOYES, 820 Power's Block, Rochester, N. Y.

AUX JEUNES FILLES

Gardez votre voile de mariée, cela vous portera bonheur.

Si vous désirez vous marier, ne sifflez pas à la table, cela éloigne les amoureux.

Ne passez jamais sur un balais, ramassez-le, car autrement vous serez malheureuse en amour.

Si en sortant de l'église, une jeune mariée voit une épingle par terre, elle peut s'attendre à des chagrins.

Si vous perdez votre anneau de mariage, vous serez la première à aller dans l'autre monde.

N'acceptez jamais un anneau de fiançaille avec un émeraude, car vous coifferez Ste-Catherine.

Mettez un dollar en or dans vos souliers le jour du mariage et vous aurez toujours de l'argent en banque.

Et surtout, si vous ajoutez foi à ce qui précède, vous serez une femme malheureuse, car qui croit en de semblables bêtises ne doit pas valoir grand chose.

La dernière allumette

La dernière allumette!

Qui de nous n'a pas vu s'éteindre entre ses doigts cet espoir de cigare exquis qui attendait le "fiat lux"?... Mais elle était humide!

Oh bien! tout humide que soit une allumette, passez la trois ou quatre fois dans vos cheveux comme une dent de peigne.—Les cheveux, par leurs propriétés hygrométriques, sont des ivrognes qui boivent tout ce qui mouille—frottez et l'allumette brûlera comme de l'amadou.

Les troupiers connaissent bien cet expédient. Je le livre aux chasseurs... Les chauves seuls en devront faire leur deuil.

L'ENFANT SERPENT

Un "cas" véritablement extraordinaire vient de plonger tous les médecins de Jacksonville, Floride, dans la stupefaction. Il s'agit d'un enfant qui, à l'instar du serpent, vient de sortir complètement de son enveloppe, c'est-à-dire de sa peau.

Il y a quelques semaines, cet enfant, âgé de 8 ans, s'était enfoncé une épine d'orange dans la hanche, et il s'en était suivi une horrible inflammation par tout le corps, causant d'indicibles souffrances au petit malade. Peu à peu ces souffrances diminuèrent, et l'enfant commença à perdre la peau de son visage, par desquamations successives. Bientôt après, on s'aperçut que la peau de tout le corps tendait à tomber, et que l'enfant, très agité, faisait de réels efforts comme pour servir d'une carapace qui l'aurait gêné. En effet, après cinq jours de ces contorsions, la peau toute entière, à partir du cou, glissa d'un seul



A. Lefrançois
POUMONS MALADES
Guéris par l'usage du

Pectoral-Cerise d'AYER

"J'avais contracté un fort rhume qui se porta aux poumons. Je consultai un docteur qui trouva, en examinant mes poumons, que la partie supérieure gauche était fortement affectée. Il me donna de la médecine, mais elle ne semblait me faire aucun bien, et je résolus de faire l'essai du Pectoral-Cerise d'Ayer. Après en avoir pris quelques doses, je me trouvai soulagé et avant d'avoir fini la bouteille, j'étais guéri."—A. LEFRANÇOIS, horloger, Osgoodeville, Ont.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer
La plus haute récompense à l'Exposition Colombienne.

Les Pilules d'Ayer guérissent l'Indigestion.

ensemble sans se fendre nulle part, et l'enfant n'avait pas plutôt rejeté cette dépouille gênante qu'il se sentit complètement guéri. Tout le temps qu'avait duré cette étrange désquamation, il avoua n'avoir pas ressenti autre chose qu'une violente démangeaison.

Un médecin de Jacksonville a maintenant en exposition cette surprenante dépouille opime, et la forme est absolument celle du corps humain, depuis le cou jusqu'en bas, ayant la consistance et la nature d'une pâte gélatineuse.

MEURTRE A ST-OCTAVE

UN FRERE DARDE SON FRERE A COUPS DE COUTEAU

Toujours l'intempérance

St-Octave, P. Q., 17 nov.—Nos campagnes, d'ordinaire si paisibles, ont retenti d'échos bien douloureux depuis quelques jours. Deux jeunes gens de la même famille, dont les chefs sont de braves gens et les sujets de bonne réputation, se sont pris d'une querelle en apparence inoffensive, mais qui a tourné en une fin bien tragique. Philippe et François Lecours, qui habitaient chez leurs parents, au rang Kemp, dans la paroisse de St-Octave, avaient été occupés toute la jour-

née à travailler sur la ligne ferrée de l'Intercolonial.

Philippe voulut, dit-il, se délasser de ses fatigues du jour, en prenant des liqueurs éivrantes au village voisin de Ste-Flavie. Mais il but sans mesure, et, comme il était devenu tapageur à la maison où il devait coucher, son frère l'avertit qu'il allait le mettre au lit de force, s'il ne se tenait pas tranquille. Philippe, tirant en cachette son couteau de poche, et l'ayant ouvert, provoqua son frère, lui disant qu'il était prêt à le recevoir. Ce dernier l'empoigna pour le mettre au lit, mais l'autre lui donna un coup de couteau dans chaque bras. Insensible au premier, l'assailli ressentit vivement le second, qui avait déterminé l'écoulement d'un jet de sang qui atteignait le plafond. Un médecin, le Dr Martin, de Rimouski, fut appelé et se rendit, une demi-heure après, par le train éclairé, auprès du blessé. Il lui donna les premiers soins.

Plus tard, le Dr J. F. Demers, de St-Octave, traita le malheureux jeune homme; il appela son confrère, M. le Dr Bossé en consultation, ainsi que le Dr Ross, mais les hommes de l'art ne purent conjurer le mal.

La gangrène s'étant mis de la partie, le malade succomba à sa blessure.

Le coroner ayant fait une enquête, le Dr Demers fit rapport de l'autopsie qu'il avait été chargé de faire et le jury rendit un verdict de meurtre au premier degré.

L'assaillant avait pris la fuite. Il fut capturé au Nouveau-Brunswick par M. le huissier Hudson de St-Octave, et incarcéré à Rimouski. Le magistrat Garon de cette dernière ville, achève l'enquête préliminaire aujourd'hui, et nul doute que Lecours sera condamné à comparaître en mars prochain, devant les grands jurés.

Nous demandons encore une fois à nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement de bien vouloir acquitter ce qu'ils nous doivent et par là nous éviter de leur envoyer avis sur avis.

A VENDRE

Une magnifique propriété appartenant à feu Ferdinand Godreau, située à proximité de l'église, du couvent, du collège et du bureau de poste, ayant maison, hangar, grange et un beau verger. Le tout en parfait ordre. Conditions faciles.

S'adresser à
JOSEPH GODREAU,
marchand.

HEURES DE BUREAU : 8 hrs A. M.
à 9 hrs P. M.

Dr. A. Lantier,
DENTISTE

50 Rue Couillard, vis-à-vis
la Maison Livernois, Québec.

Téléphone : 711
ON ADMINISTRE LE GAZ
VÉGÉTAL.

Au Public ! Au Public !

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS

A LA "PHARMACIE MONTMAGNY"

REMEDES,

PARFUMS,

TEINTURES.

Journaux ! Journaux !

Je tiens pour l'avantage du public
un dépôt de JOURNAUX.

A. E. MICHON,

PHARMACIEN.

MONTMAGNY, P. Q.

Docteur F.-S. Caron,

Gradué de

L'UNIVERSITE LAVAL,
CAP ST-IGNACE.
1er Mai 96

MONTMAGNY, 4 Décembre 1896.

TOUJOURS CES ÉCOLES

Nous donnons aux lecteurs cet article si plein d'actualité dû à la plume féconde de notre collaborateur, Dr Choquette.

"Je mets d'abord en fait, qu'à l'état aigu où en était depuis quelques années arrivée cette sempiternelle question d'écoles manitobaines, il n'y avait plus de gouvernement assez fort, — bleu ou rouge, — pour rétablir les anciennes écoles séparées.

Un gouvernement n'est puissant qu'en autant qu'il est appuyé par une majorité, — or la vraie majorité de la chambre d'Ottawa était contre tout règlement comportant la co-éducation.

Il n'y eut véritablement qu'une époque où les écoles séparées pouvaient être rétablies : ce fut sous sir John Macdonald, par le désaveu. Au-delà de l'année accordée au parlement fédéral pour annuler la loi Martin, il n'existait plus de bras assez robuste pour imposer l'ancien état de choses.

Sir John, qui remuait ses partis comme avec une pique rougie au feu, craignait cependant lui aussi d'amoindrir son prestige en abordant carrément cette grande question ; il préféra la rejeter sur d'autres épaules.

Ce fut une lâcheté de sa part de même que de la part de ceux plus directement intéressés du Manitoba, car sir John avait lui, l'autorité voulue pour forcer son parti à se courber à son désir. Et son nom, couvrant de son magnétisme le vote des députés fédéraux, les aurait protégés dans la lutte à venir contre le fanatisme de quelques rares extrémistes.

Qui sait même si une telle mesure — le désaveu — n'eût pas alors été acceptée unaniment ?

Pour tout homme consciencieux et droit, ce que je dis là est correct.

Donc dès cette heure-là le règlement de cette difficulté scolaire fut abaissé au niveau des roueries politiques et des ficelles électorales, et on chercha à étourdir la population en jetant sur le tout le grand nom de la justice.

Après six ans de tâtonnements, de reculades, d'atermoiements, de retards, de promesses, de blagues enfin, sir Charles Tupper fit mine de présenter un bill quelconque à la Chambre tout en mettant de front une autre proposition au gouvernement du Manitoba. Ces deux hypocrites mouvements ratèrent. Et après une semaine de séances ridicules, de discours impossibles, de tours d'haleine homériques, de bacchanales nocturnes le rideau se rabattit sur cette fin de farce.

Si le bill Dickey avait une certaine valeur en soi, son application devenait impossible dès lors que le Manitoba ne voulait point s'y soumettre et la pénible situation de nos compatriotes n'était aucunement améliorée. Dans la proposition faite aux commissaires fédéraux par les honorables Sifton et Cameron les avantages accordés aux catholiques n'étaient point suffisants ni satisfaisants. Donc dans les deux alternatives, les catholiques restaient quand même soumis aux caprices du gouvernement du Manitoba.

Laurier survint qui s'engagea à obtenir plus pour les catholiques et à régler la question en moins de six mois. Est-ce que ceci n'a pas été fait ? Oui.

Y a-t-il quelqu'un qui ait été trompé ? Non.

La province de Québec a donné à M. Laurier une majorité écrasante quand elle savait parfaitement que celui-ci ne comportait qu'un règlement à l'amiable et il a réglé la chose à l'amiable. Non pas qu'il n'eût point préféré peut-être obtenir davantage, mais en homme d'Etat conscient de la situation, il n'a au moins promis que ce qu'il pouvait tenir.

Dans tous les cas, de tout cet imbroglio il ne se détache qu'une chose, c'est que l'absolue majorité de la députation qui est protestante et décidée à ne pas permettre le rétablissement des écoles catholiques par la force, aurait écrasé tout gouvernement, sous n'importe quelle étiquette, qui aura tenté de les réinstaller au Manitoba.

En qualité de français et catholique, je ne cache point que ce soit pénible pour nous que ces empiétements se fassent toujours sur notre dos ; j'ai assez d'orgueil national pour regretter qu'on ait point réussi à brider nos adversaires, mais j'ai aussi assez de loyauté pour reconnaître que le règlement conclu est le plus satisfaisant qu'il était possible d'espérer et qu'il rétablit dans une certaine mesure l'enseignement catholique et français quand auparavant il était totalement exclus.

Il n'y avait réellement que Laurier pour obtenir ces concessions-là.

Maintenant, quand à l'avantage matériel que ces nouvelles écoles vont offrir à nos compatriotes du Manitoba, je prévois qu'il sera très grand. Elles seront de toute évidence, meilleures que celles qui fonctionnaient antérieurement et l'enseignement de l'anglais, dont il faut constater malgré soi l'importance, donnera aux nôtres une poussée immense dans la voie du succès.

Dr CHOQUETTE.

Les médecins les plus éminents de l'époque reconnaissent le Pectoral-Cerise d'Ayer pour toutes les affections des Bronches.

NOTES POLITIQUES

—L'hon. M. Sifton, le nouveau ministre de l'Intérieur, a été élu par acclamation dans Brandon.

—Les débats se poursuivent activement à Québec et il n'est pas impossible que la législature soit prorogée pour les fêtes.

—Il est très probable que les élections pour la législature locale auront lieu dans le cours du mois de février prochain. Les libéraux de Montréal s'organisent pour la lutte. Nos amis de Québec sont prêts.

—L'hon. M. Tarte est arrivé à Ottawa, lundi soir, après un voyage de six semaines dans l'Ouest. La mission de l'hon. ministre des Travaux Publics a été couronnée des plus beaux succès. Chargé d'un message de paix et de conciliation par son gouvernement il a vu toutes les difficultés s'aplanir devant lui et la position insoutenable créée à nos compatriotes de l'Ouest par la mauvaise politique du gouvernement conservateur d'Ottawa a fait place à un état de choses plein d'espoir et de promesses pour l'avenir. La conduite de M. Tarte dans les négociations difficiles qu'il avait à tenter a été aussi droite et patriotique qu'énergique et ferme, et nous l'en félicitons cordialement.

—Mgr. Langevin dans un moment d'enthousiasme a, dit-il, envoyé sa montre à Montréal pour être rafinée et ce, dans le but de faire, avec le produit, ouvrir au Manitoba, des écoles catholiques que les bleus d'Ottawa avaient tenu fermées pendant six ans. Pendant ces six longues années Mgr. Langevin n'a jamais songé à sacrifier ainsi sa montre, et ce n'est que lorsque les libéraux sont arrivés au pouvoir, et qu'ils réglent cette question des écoles de la manière la plus satisfaisante, que Sa Grandeur s'écrie, de manière à être entendu des quatre coins du pays, qu'il va travailler maintenant pour faire avoir des écoles catholiques et pour cela Elle va faire raffer sa montre. Ça serait vraiment comique s'il ne s'agissait pas d'une affaire aussi grave, mais on est porté à se demander : Est-ce qu'il n'y a pas dans toute la Province du Manitoba assez de catholiques pour prendre des billets sur la montre de Montaigneur quand bien même elle vaudrait deux cents piastres. S'il est obligé de l'envoyer à Montréal, il nous semble que si les catholiques de là-bas, pensent comme Mgr. Langevin, il devrait y avoir deux cents catholiques capables de souscrire chacun une piastre pour raffer sa montre et l'exempter du trouble de l'envoyer à Montréal.

De deux choses l'une, ou Mgr. Langevin est appuyé par les catholiques dans ces démarches, ou non ; s'il est appuyé par les catholiques, ce n'est pas un grand compliment à leur faire que de dire qu'ils ne sont pas capables de souscrire deux cents piastres, et lui permettre de garder sa montre.

S'il n'est pas approuvé par les catholiques cette démarche fait beaucoup plus de tort à Mgr. Langevin et à la religion catholique qu'on ne le croit.

Dans l'un et l'autre cas, nous croyons que Mgr. Langevin aurait dû réfléchir un peu plus, avant de parler comme il l'a fait ; surtout après avoir patienté pendant six longues années, pour ne pas faire tort à ses amis les bleus. Pourquoi Sa Grandeur fait-elle cette démarche assez cocasse, quelques mois seulement après que les libéraux sont au pouvoir et qu'ils ont réglé la question des Ecoles de manière à rencontrer l'approbation des gens modérés, de toutes les classes, de toutes les religions et de tous les partis politiques. La seule réponse à donner c'est qu'il veut

embarrasser les libéraux et créer des misères au gouvernement Laurier.

Une autre réflexion que nous inspire la conduite de Montaigneur, qui est un saint évêque, mais un ardent et mauvais politicien, c'est que, si sir Charles Tupper, le chef des bleus, a un peu de cœur et de reconnaissance il va se hâter de lui envoyer de suite une autre montre, et même plus belle.....

Nous faisons ces remarques avec tout le respect que nous avons pour Sa Grandeur, pour qui nous avons la plus grande admiration comme Evêque, mais dont la conduite, surtout en ce moment, nous étonne énormément.

Les germes de Scrofules, latents dans le corps humain, sont extirpés par la Saipareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

LA VEUVE AMBITIEUSE

"La Veuve Ambitieuse" par Paul Gagnière, auteur du *Secret de la Roche Noire*, a fait grande sensation en France, et ce n'est qu'après beaucoup de démarches que les éditeurs sont parvenus à se procurer afin de donner à leurs lecteurs un chef-d'œuvre de littérature, un ouvrage émouvant qui fera verser des larmes au cœur le plus endurci. Il s'y trouve des scènes originales, gracieuses et terribles, mais toujours émouvantes, d'un intérêt passionné et soutenu. Que personne ne manque l'occasion de se le procurer, et que chacun se hâte, car le tirage est limité.

Ce superbe roman sera envoyé à toute adresse sur réception de 10 cts en argent ou 11 cts en timbres-poste, ou bien un abonnement d'essai de 3 mois à La Bonne Littérature Française, commençant avec ce numéro, sera inscrit sur réception de 25 cts. Adressez L'Ép. hon. & L'Ép. hon. Libraires-Éditeurs, 25 St-Gabriel, Montréal.

LA REINE VICTORIA ET LE CHIFFRE 9

C'est le 9 novembre que revient l'anniversaire du prince de Galles.

A ce propos, les personnes qui ont la religion des nombres et, particulièrement celles qui croient aux vertus du chiffre neuf—neuf muses, neuf planètes—apprendront avec intérêt que le chiffre neuf a joué un grand rôle dans la vie de la reine Victoria.

Le duc de Kent, père de la reine, faisait partie d'une famille de neuf enfants.

La reine est la neuvième souveraine de l'Angleterre depuis la révolution de 1688.

Elle est née dans le dix-neuvième siècle, en 1819, date dont les chiffres additionnés font 19.

Elle est montée sur le trône en 1837, date dont les chiffres additionnés font également 19, et elle avait alors dix-neuf ans.

Son mari était né en 1819.

Elle a eu neuf enfants.
Enfin, son fils aîné, né le 9 novembre, a épousé la fille de Christian IX de Danemark, laquelle avait alors dix-neuf ans.

LE SINGE ET SON MAITRE

Un Européen était allé en Amérique et s'y était promptement enrichi par le commerce du lait. Je dis promptement, mais non honnêtement ; car son lait, falsifié, contenait moitié d'eau.

Avant réalisé sa fortune en espèces sonnantes et valant en jour dans son pays, il s'embarqua avec un singe qu'il avait acheté et qui devait l'aider, pensait-il, pendant la traversée, à passer le temps.

Après quelques jours de navigation, tout préoccupé de son trésor, notre homme se mit à compter ses écus en présence du singe, qui ne perd pas un de ses mouvements ; mais voici qu'un moment où il termine son compte, il s'entend appeler vivement sur le pont. Il se hâte de jeter son sac d'écus dans le coffre et tourne la clef sans l'emporter.

A peine est-il sorti de la cabine, que le singe s'élança. Il tourne la clef du coffre, l'ouvre, saisit le sac, l'emporte sur le pont et delà sur la hune du grand mât, où fort à son aise, il se met aussi à compter l'argent. Mais voici comment : il en fait deux parts égales, jetant alternativement une pièce d'un côté et une pièce de l'autre, c'est-à-dire l'une sur le vaisseau et l'autre à la mer.

Qu'on juge des cris et des lamentations de notre homme, incapable d'atteindre le singe et forcé d'assister à une ruine, sans pouvoir l'empêcher.

Sa conscience ne lui aura-t-elle point dit : Tu sages restitué à l'eau ce qui provient de l'eau? Sois heureux qu'il te laisse ce qui te revient; car le plus souvent le bien mal acquis emporte avec lui celui qu'on croit avoir acquis légitimement.

Les faux poids et la fausse balance sont en abomination à l'éternel.

Le **LINIMENT MINARDS** m'a guéri d'un Rhumatisme et de la Goutte.
Halifax.

Andrew King
Je fus guéri d'une Bronchite aigüe par le **LINIMENT MINARDS**.
Sussex.

Lt.-Col. C. Crewe Read.
Le **LINIMENT MINARDS** m'a guéri d'un Rhumatisme aigu.
Markam, Ont.

C. S. Billing.

NOTES POLITIQUES

—On mande de Montréal qu'en dépit de l'attitude hostile de Mgr Langevin à l'endroit du règlement scolaire, un grand nombre de curés du Manitoba l'acceptent volontiers comme satisfaisant.

—M. Beausoleil, député de B. rther, l'un des plus favorables à un règlement équitable de la question des écoles, a fait connaître son opinion le 30 novembre dernier, et il se dit satisfait du règlement proposé; M. Dickey, l'auteur du règlement sous l'ancien régime est d'avis que M. Laurier a obtenu du gouvernement Greenway autant qu'il était possible d'obtenir; l'hon. M. Prndergast, catholique éminent de Manitoba, est satisfait du règlement.

—Le gouvernement va tenter un effort considérable pour opérer ce qu'il appelle la conversion de la dette provinciale. L'opposition combat énergiquement cette mesure, d'abord parce qu'elle serait désavantageuse à la province et, ensuite, parce que le gouvernement actuel est ni assez habile, ni assez honnête pour qu'on lui permette de faire une opération financière aussi importante.

—L'opposition a découvert un joli truc employé par les ministres pour tromper le public au sujet du dernier exercice. On n'a montré, dans l'exposé, que onze mois de paie pour le service civil et l'on s'est fait ainsi un petit surplus. C'est M. le député de l'Islet qui a mis au jour cette canaillerie. Nos amis ont découvert en même temps que ces mêmes honnêtes gens en 1892, majoraient les listes de salaire en chargeant treize mois de salaire aux employés publics et montraient au public ces dépenses ainsi augmentées par un faux, en criant à l'extravagance contre l'hon. M. Mercier. A quelle bande de fourbes avons-nous donc affaire?

—Une dépêche de Québec au *Witness* d'hier soir annonce que sir Adolphe Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a déclaré privé-

ment le Règlement effectué par la conciliation entre le gouvernement d'Ottawa et le gouvernement du Manitoba et que c'était assurément le meilleur qu'on peut désirer dans les circonstances.

Le *Witness* rappelle à ce sujet qu'en 1892, dans un discours prononcé à Hochelaga, M. Chapleau déclara que la question des écoles était plus irritante que difficile et qu'il fallait avoir recours aux belles traditions de conciliation et d'entente cordiale pour la régler.

Le lieutenant-gouverneur, bien entendu, n'a pas exprimé d'opinion publiquement ni pour le public, mais une confiance mal gardée nous permet d'apprendre que son appréciation personnelle et intime est en faveur du règlement et qu'il n'est pas du côté des fauteurs de trouble et des apôtres de révolutions.

Petites Nouvelles

—On annonce que M. Laurier partira pour l'Europe le 15 décembre pour des affaires très importantes.

—Les médecins ont perdu presque tout espoir de sauver la vie de Mgr Fabre. Ce n'est plus, disent-ils, qu'une question de quelques semaines.

—Le bruit circule que la Reine songerait à conférer à l'hon. M. Laurier le titre de "Sir" comme étrennes du jour de l'an.

—La *Patrie* dit que M. L. O. David a reçu un télégramme de Rome l'informant qu'un éminent prélat avait approuvé son livre.

—La plus vaste cuisine du monde est celle du magasin Le Bon Marché, à Paris, qui emploie 4000 personnes.

Une saisie de whiskey de la valeur de \$1,200 vient d'être opérée à Ste-Flavie, dans une grange. On croit que ce whiskey a été importé en contrebande des États de la Nouvelle-Angleterre.

—Une jeune femme insiste pour qu'un vieux monsieur valse avec elle.

—Que préférez-vous, la valse à deux ou trois temps?

—Hélas! madame, la valse n'a qu'un temps!

Ne rudoyez pas!

Ne rudoyez pas le petit garçon dont les vêtements sont usés à la corde. Quand Edison, l'inventeur du téléphone, est arrivé à Boston, il portait des pantalons tout rapiécés.—Ne rudoyez pas le petit garçon dont les parents sont ignorants. Les plus grands poètes, les plus grands savants étaient les enfants de parents qui ne connaissaient pas une lettre.—Ne rudoyez pas le petit garçon qui choisit un métier humble. Il y en a qui se sont élevés aux plus hautes positions sociales.—Ne rudoyez pas le petit garçon qui a une infirmité. Milton était aveugle.—Ne rudoyez pas le petit garçon qui a de la peine à apprendre ses leçons. Bien souvent ce sont ceux qui atteignent la célébrité.—Ne rudoyez pas le petit garçon qui bégaye. Démosthènes, le plus grand orateur de l'antiquité, a vaincu une voix désagréable.—Ne rudoyez personne, non pas parce qu'un jour elle pourrait vous devancer dans la course de la vie, mais parce que cela n'est ni gentil, ni bien, ni chrétien.

POURQUOI LES ECOSSAIS NE VONT PAS EN PARADIS

LÉGENDE

Il y a longtemps, longtemps, si longtemps que l'histoire ne nous a jamais dit au juste quand un roi d'Écosse fit une guerre terrible à tous les autres rois du monde. La valeur écossaise prévalut et le roi orgueilleux

et tout joyeux de ses succès, fit mander son premier ministre, Lord Alexander, et lui dit :

—Eh bien, Sandy, qu'en penses-tu? Reste-t-il un roi que nous puissions conquérir.

—Qu'il plaise à votre Majesté, je connais un roi que vous ne vainquez jamais.

—Ah! et quel est celui-là, Sandy?

Lord Alexander, élevant pieusement son regard en haut, répondit :—Le Roi du Ciel.

Le roi d'Écosse ne comprit pas, mais, ne voulant pas avouer son ignorance, il dit aussitôt :

—Dépêchez-vous, Sandy, allez trouver ce roi et dites-lui qu'il m'abandonne son royaume, car s'il ne le fait de bon gré, je le lui arracherai de force, et faites attention, Sandy, ne revenez vers moi qu'après avoir exécuté mon ordre. Lord Alexander se retira bien embarrassé, mais il rencontra un prêtre à qui il se confia, et rassuré par lui, il se présenta de nouveau devant le roi.

—Eh bien, Sandy, dit le monarque, avez-vous vu le Roi du Ciel? Et que dit-il?

—Qu'il plaise à Votre Majesté, j'ai vu un de ses ministres.

—Bien. Et que dit-il?

—Il dit que Votre Majesté n'a qu'à demander son royaume et qu'il le lui donnera.

—A-t-il été si poli que cela? s'écria le roi dans un élan de magnanimité. Retournez vers lui au plus vite, Sandy, et dites-lui qu'en échange de sa courtoisie, je lui promets que jamais Écosse ne mettra le pied dans son royaume.

UNE QUESTION ORIGINALE

A quelle heure du jour la mort est-elle la plus commune?

Plusieurs savants anglais allemands et américains se sont appliqués à résoudre ce problème. Et voici le résultat de leurs recherches.

De l'examen des conditions dans lesquelles se sont produits 13,000 décès dans la ville de Glasgow, il ont conclu que la mort survient le plus souvent de quatre à dix heures du matin.

Ce chiffre concorde avec celui obtenu à Berlin par M. Schneider, et qui porte sur 57,000 décès.

Cependant, ce dernier précise : d'après lui, c'est surtout de quatre à sept heures que les malades passent de vie à trépas, tandis que pour M. Finlayson (Angleterre) c'est principalement de cinq à six heures. A Philadelphie, d'après Berens, l'heure fatale est de six à sept.

NOTES LOCALES

LE VIN MORN

A LA CREOSOTE ET AUX HYPOPHOSPHITES.

Cette précieuse préparation est le meilleur anti-dote contre les maladies des voies respiratoires.

Que tous ceux qui souffrent du rhume, de la grippe, de la toux, etc., essayent de cette merveilleuse médecine, ils sont certains d'une guérison permanente. En vente partout.

—M. A. E. Michon, pharmacien, reçoit les abonnements pour l'Électeur, l'Événement, le Cultivateur, la Presse, etc.

Demandez le *Liniment Minards* et n'en prenez pas d'autres.

—M. Philéas Morin, du St Rosaire, a eu le malheur de se casser une jambe.

—Nous jouissons d'une température tout à fait agréable; mais un peu trop sèche.

—Mme. Eugène Boulanger, M. M. William Boulanger et Narcisse Fournier sont gravement malades. A tous nous leur souhaitons de revenir à la santé.

Gardez toujours à la maison une bouteille de *Liniment Minards*.

—Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mlle Joséphine Kérouack. Ses funérailles ont eu lieu ce matin au milieu d'un grand concours de peuple.

—Est aussi décédé mercredi, M. Cyrille Métivier de cette paroisse. Les funérailles auront lieu demain.

Le Liniment Minards est employé par les médecins.

—Les pluies abondantes que nous avons eu jeudi et mercredi dernier ont emporté toute la neige et la rivière, qui était couverte de glaces, est devenue libre comme au print mps.

—Les marchandises les plus belles, les plus élégantes et les meilleures se vendent à meilleur marché que partout ailleurs chez M. J. C. Lillois. Une visite est sollicitée.

—M. Eugène Nicole, fils de M. Thomas Nicole, est de retour d'un voyage de six ans au Montana et doit partir lundi pour aller définitivement demeurer à Montréal avec sa famille où il doit avoir une bonne position.

Mercredi, le 25 dernier à Biddeford Me., ont eu lieu les funérailles de M. Emile Thérberge, fils de M. le Dr. Thérberge, à Mile Lea Rouillard, fille de M. J. Bre, Rouillard, éditeur propriétaire de l'*Américain*.

Le mariage doit avoir lieu dans le mois de Janvier.

M. Joseph Casault, de cette ville, comme celui de St. Paul, est un têtù; il avait laissé paver son chemin et ensuite il refusa de payer sa quote-part et eut un des ouvriers prit une action contre lui, par l'entremise de M. Choquette. Avant l'entrée de l'action en Cour, Casault a payé le capital plus \$295 de frais. Voilà ce que c'est que d'avoir la tête dure et d'écouter des mauvais conseils.

—On nous informe que la Cour de Révision à Québec, a unanimement renversé le jugement rendu par la Cour Supérieure de ce district contre M. Cyrille Coulombe, dans la cause du gouvernement fédéral contre lui. M. Coulombe avait été condamné à payer \$50.00 d'amende et les frais, pour avoir importé dans le pays de la boisson de contrebande, en fraude des droits du gouvernement et la Cour de Révision a cassé ce jugement et renvoyé l'action.

—Il y aura, dimanche le 13 courant à 8 heures, P. M. en cette ville, une belle soirée panoramique et musicale au profit de la colonisation. Le Rvd. Père Lacasse donnera une conférence sur le Lac St-Jean et M. René Dupont nous fera faire un voyage au Lac St-Jean au moyen d'une puissante lanterne magique au gaz acétylène. L'orchestre de Montagny, notre populaire cantatrice Mlle Bernatchez et M. Amédée Ryt de Québec sont chargés de la partie musicale.

Cette soirée est sous le patronage distingué de Monsieur le curé de Montagny.

—Cherchez au grenier, à la cave, dans vos vieilles valises, dans vos armoires et dans vos tiroirs; probablement vous y trouverez de vieux papiers, d'anciens documents, des billets ou des enveloppes sur lesquels se trouvent des timbres de toutes sortes faites un paquet de ces papiers (sans en retirer ou maculer les timbres) et envoyez-les à M. A. Lionais, chambre 401, Bâtisse New-York Life, Montréal (Canada), qui vous fera un prix pour votre envoi. Si son offre ne vous satisfait pas, il vous les retournera.

—L'hon. juge Pelletier a rendu jugement samedi dans lacause de Julien et l'Assurance Mutuelle de Montagny. Le demandeur avait pris une assurance dans la Cie défenderesse, mais n'avait pas déclaré dans son application qu'il avait dans sa grange une bouilloire. Ayant passé au feu, il voulut se faire payer son assurance de \$800.00, mais la compagnie plaida qu'elle n'était pas obligé de payer, vu que le demandeur n'avait pas déclaré des choses essentielles et qui augmentaient le risque. L'hon. juge débouta le demandeur de son action avec dépens.

M. M. C. sgrain, A. Lavery représentaient le demandeur et M. G. Demers la défenderesse avec M. Choquette, M. P., comme conseil.

Beurre

DE PREMIÈRE QUALITÉ

A vendre chez le Capt. Elz. Boulanger,

UNE VOIX RECONNAISSANTE PROCLAME
Le "Vin Morin" a la Creosote et aux Hypophosphites

COMME REMÈDE SANS RIVAL.

Encore une voix reconnaissante qui s'élève de la foule se mêlant au concert de ces milliers de personnes guéries par le *Vin Morin* à la Creosote et aux Hypophosphites.

Charlesbourg a été le théâtre de plusieurs guérisons extraordinaires opérées par ce vin sans parail, le seul capable de soulager et guérir.

Aujourd'hui c'est Mme Georges Cloutier, de ce dernier endroit, qui nous raconte comment elle a été guérie par cette précieuse médecine.

"Au commencement de l'automne dernier, dans les premiers jours humides et froids de Novembre, je pris une forte attaque de grippe.

De suite j'appelai notre médecin qui me recommanda de faire bien attention, ajoutant que je souffrais d'une attaque de grippe. Je toussais beaucoup, n'ayant aucun goût de manger. Je ne pouvais prendre aucun repos, je faisais pitié à voir.

J'avais lu déjà tant de prodiges opérés par le *Vin Morin* à la Creosote et aux Hypophosphites que je résolus de l'essayer. J'en fis acheter une bouteille que je pris d'après les directions indiquées sur chacune des bouteilles. Les premières doses me soulagèrent et les dernières me guérirent. Ma toux et toutes mes douleurs avaient cessé. L'appétit d'autrefois était revenu, le sommeil était paisible et réparateur. Je n'avais jamais été mieux de ma vie.

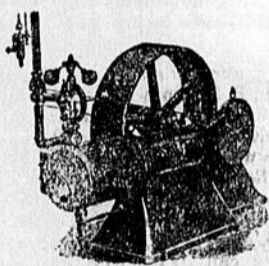
Honneur au *Vin Morin* à la Creosote et aux Hypophosphites. Je me ferai un devoir de le recommander toute ma vie aux personnes souffrant de la grippe. Aucun remède sur la terre ne peut égaler la valeur de cette préparation scientifique."

En vente partout.

ANNONCES de MONTMAGNY

"Montmagny Machine Works,"

Machineries, Gremments de Scies.



Monté à la batte, Engines, Etc.

EN FACE DE LA STATION,

Est la place où vous pourrez faire faire toutes espèces d'ouvrages de

Machineries, ainsi que *Réparations de toutes sortes*

et à des prix très modérés et défiant toute compétition.

ARTHUR N. NORMAND, Propriétaire.

A VENDRE OU A LOUER

Le soussigné offre à vendre ou à louer une magnifique maison à deux étages, magasin au premier étage, appartenant autrefois à Joseph Vallée, marchand, située dans le centre de la ville de Montmagny, à proximité de l'église, à quelques pieds du bureau de poste, à 3 ou 4 arpents des couvents et collège. La propriété est dans un état parfait et est aussi à vendre.

Pour plus amples informations, s'adresser à

EUG. NICOLE, Marchand de chaussures, Montmagny, P. Q.

Pour Vos Impressions

De toutes sortes, Adressez-vous à
 Alphonse Caron,
 Editeur-Imprimeur,
 MONTMAGNY, P. Q.



J. C. LISLOIS

Habilllements en serge noire pour hommes et jeunes gens.

Do en tweed de couleurs pour hommes et jeunes gens.

Pardessus en drap noir et bleu marin, Do (Usters) en étoffe (Freeze)

Pour hommes et jeunes gens.

Pantalons en tweed de couleurs \$1.50 à \$5.00 la paire.

Aussi un grand assortiment de tweed à pantalons et habits.

Serge et cheviot pour habits et pardessus.

Drap, Melton, étoffe à manteaux, étoffe grise, simple largeur,

Do double largeur (Freeze)

Ruggs en laine pour voiture, Couvertes pour chevaux.

Couvertes en laine grise et blanche pour lits.

Calottes en tweed et drap noir et bleu marin, Etc., Etc.

A des prix sans précédents et défiant toute compétition.

C. Coulombe & Cie.

RUE ST-LOUIS

J'ai l'honneur d'informer mes nombreuses pratiques et le public en général que j'ai toujours en mains un Stock de

Farine, Son, Moulée, Saindoux, etc., etc.

Je vendrai à des prix défiant toute compétition.



L'Ouïe Rendu.

ZURICH, KAN., Sept. 15, 1894.
 J'ai donné le Tonique Nerveux du Père Koenig à un garçon de 9 ans, qui avait perdu l'ouïe à la suite de scarlatine. Après en avoir pris 3 bouteilles, il était capable d'entendre et de parler, et malgré que les médecins eussent dit, qu'il n'entendrait jamais, il est parfaitement bien maintenant.

Plusieurs autres personnes, ayant souffert de faiblesse des femmes d'autres maladies résultant de cette cause, prirent le Tonique Nerveux du Père Koenig d'après mes conseils et furent guéries.

Dans mes voyages dans l'est du Kansas, comme missionnaire, les gens qui me demandaient mon avis, je leur recommandais le Tonique Nerveux du Père Koenig et il avait les effets désirés.

REV. J. B. VORNHOLT.

FREEPORT, ILL., Oct. 26, 1890.

Nous avons fait usage de 12 bouteilles de Tonique Nerveux du Père Koenig pour les nerfs et avons obtenu les effets désirés dans chaque cas.

LES SŒURS DOMINICAINES

GRATIS Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille échantillon, à l'adresse que vous indiquerez. Les malades Pauvres recevront cette médecine gratis.

Ce remède a été préparé par le Rév. Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant préparé sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.
 Chez tous Pharmaciens, à \$1 la bouteille ou 6 pour \$5.00.

AGENTS

E. MCGALE, 2125, Rue Notre-Dame, Montréal.
 LAROCHE & CIE., Québec.

F.-J. MORIN, MARCHAND.

Ancien Magasin Cyrille Bernatchez
 Rue du Dépot.

Bonnes Groceries, Farine, Gruer, Sons, Etc., Etc.

Que je vendrai à des prix défiant toute Compétition.

Tous ces effets seront vendus au plus bas prix possible.

MARCHANDISES SECHES

Je tiens spécialement un Stock complet dans cette ligne pour hommes :

TWEED, de toutes sortes
 CHAPEAUX, Formes les plus nouvelles.

CHAUSSURES, Etc., Etc.

Une visite est sollicitée.
 23 Fév. 96.—1 an.

POUR NOEL et pour les FETES DU

Jour de l'AN.

J'ai reçu un grand assortiment de

BONBONS, CHOCOLATS de toutes sortes pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'AN

J'ai aussi en Stock : Pommes de conserve, huîtres, Epicerie, Etc., Etc.

Venez voir.

Nous tenons aussi des tables de rafraichissement.

Une visite est sollicitée.

ED-REMILLARD.

A VENDRE

Une magnifique terre, 3 arpents et 3 arches de largeur sur 30 de longueur, avec maison, hangar, grange, engrais, etc., ces bâtisses toutes neuves, à vingt arpents de l'église. Aussi une autre terre de 3 arpents et 3 perches avec maison, grange, etc., et une sucrerie située dans la paroisse de St-Philémon. Ces terres seront vendues à bon marché. Pour plus amples informations s'adresser à Joseph Morin, fils de Hubert Morin St-Paul C. Montmagny.

19 juin 6 mois.

Livres d'histoires

A vendre a ce Bureau

Vinaigre

M. Joseph J. Guimont, du Cap St-Ignace, est manufacturier d'un excellent vinaigre et de première classe et de première qualité. A cet effet il a le meilleur certificat d'une analyse faite par le Rvd M. Pagé, de Québec, et nous-mêmes qui en avons fait l'essai nous le trouvons, sans rien dire de trop, supérieur en qualité et en valeur à tout autre vinaigre. Pour toute commande adressez-vous à M. Guimont, et il vous donnera pleine et entière satisfaction.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Jusqu'à nouvel ordre, les trains passeront en cette ville aux heures suivantes, excepté le dimanche.

MONTANT

Train du marché..... 3.23 hrs A. M.
 Mixte local..... 9.05 " " "
 Express..... 11.05 " " "
 Way-freight..... 2.40 " P. M.

DESCENDANT

Mixte local..... 9.31 hrs A M
 Way freight..... 11.50 " " "
 Express..... 3.39 " P M
 Train du marché..... 7.14 " " "

D. POTTINGER, agent général.
 Moncton, N. B., 14 sept. 1896.

TERRES A VENDRE

L'hon. juge Fournier ayant décidé de vendre les magnifiques propriétés qu'il possède dans le comté de Montmagny, les annonce en vente; les dites propriétés sont comme suit :

10. Une terre de 100 arpents en superficie située près de l'église de Berthier;

20. Un circuit de terre de 40 arpents en superficie, aussi dans la paroisse de Berthier;

Toutes ces propriétés sont en parfait ordre, ainsi que toutes les bâtisses.

Les conditions seront très libérales.

Pour plus amples informations, prix et conditions de vente, etc., s'adresser à M. le notaire J.-S. Gendron de St-François de Montmagny.

LES DANGERS DU BAISER

Indianapolis, 31—Le secrétaire du bureau d'hygiène de l'Etat rapporte le cas d'un homme de Columbus qui a persisté à vouloir donner des baisers à une jeune fille qu'il fréquentait bien que celle-ci fut atteinte de la diphtérie, et qui a contracté la maladie à son tour. Le secrétaire voudrait, en conséquence, interdire les baisers et voici ce qu'il dit à ce sujet.

"Je suis convaincu que le bureau d'hygiène aura beaucoup de difficultés à empêcher les amoureux d'échanger des baisers. Bien que ce soit un passe-temps très dangereux, les jeunes gens semblent avoir une grande tendance à s'y livrer et nous avons peu d'espoir de les voir se départir de cette habitude. Je recommanderais bien un désinfectant: Tout ce qui serait nécessaire, serait de se laver les dents et les lèvres. Cette précaution protégerait les partisans du baiser contre les dangers qu'ils courent.

PENSÉE

St Macédoine disait à un chasseur: "Vous courez après les bêtes, et moi je cours après Dieu." Ces mots résument toute la vie des saints et celle des gens du monde.